

Renforcer le traitement des eaux usées et améliorer les conditions sanitaires dans les villes



L'AFD soutient le programme national d'assainissement du Maroc (collecte et traitement des eaux usées) pour préserver la ressource en eau.

CONTEXTE

Jusqu'en 2005, l'état marocain a privilégié l'accès à l'eau potable, laissant le traitement des eaux usées à la charge des communes. Celles-ci manquaient de moyens et de compétences : en 2004, le taux d'épuration des eaux usées n'était que de 13 % sur l'ensemble du territoire.

En 2005, l'État marocain a approuvé le plan national d'assainissement (PNA) qui vise, à l'horizon 2020, un taux de traitement des eaux collectées de 60 % et un taux de raccordement au réseau d'assainissement en zone urbaine de 80 %. Le coût total des investissements est d'environ 4 Md€.

Ce sont les régies municipales qui conduisent les opérations pour les grandes villes, et l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) pour les petites et moyennes communes. In fine, l'ONEE porte 80 % des projets et 50 % des investissements.

Repères :

- PIB/HAB. 3093 USD
- IDH : 129/187
- POPULATION : 32.3 M

DESRIPTIF

L'AFD cofinance par un prêt de 20 M€ le programme visant à augmenter les taux de collecte et d'épuration des eaux usées dans les centres gérés par l'ONEE.

Le cofinancement européen a été scindé en deux phases en raison de la capacité d'absorption de l'ONEE et des autres opérateurs. La première phase durera jusqu'en 2017, avec un coût de 176 M€ financé à 50 % par les bailleurs de fonds européens (AFD, KfW, BEI, UE), le reste étant pris en charge par l'État marocain et les communes.

Trente centres urbains sont concernés par la construction, la réhabilitation et l'extension de leurs réseaux de collecte des eaux usées (amélioration des conditions sanitaires) et par la construction de stations d'épuration (amélioration de la qualité du milieu récepteur).

Ce financement a également permis à l'ONEE d'acquérir du matériel d'exploitation spécifique à l'assainissement et d'initier des projets-pilotes de techniques d'épuration et d'épandage des boues issues des stations.

IMPACTS

- Amélioration des conditions sanitaires pour 260 centre urbains et 10 M d'habitants.
- Traitement de 60 % des eaux usées collectées d'ici 2020.
- 80 % de la population raccordée au réseau d'assainissement en zone urbaine d'ici 2020.
- Amélioration de la qualité et de la disponibilité des ressources en eau.

À RETENIR



OUTIL DE FINANCEMENT : PRÊT SOUVERAIN



MONTANT : 20 MILLIONS D'EUROS



BENEFICIAIRE : OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITÉ ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)



DATE D'OCTROI : 2011

CONTACT



RELATIONS PRESSE

Magali Mévellec

mevellec@afd.fr